ciel (1) » et « la reine du monde (2) »; si elle fait contrepoids à la malice des hommes et des peuples; si elle obtient de Dieu qu'il les traite mieux que ne le méritent leurs erreurs et leurs fautes, c'est surtout quand elle emprunte la médiation de Marie. Nous n'avons personne, dit le cardinal Bellarmin, qui puisse mieux soutenir nos intérêts auprès de Jésus-Christ que son aimable Mère.

La maternité divine, le plus glorieux de ses privilèges, celui qui est la raison d'être de tous les autres, suffit à expliquer la souve-

raineté de cette médiation.

Une conséquence de cette maternité, dit Bossuet, c'est que « Dieu ayant voulu une fois nous donner Jésus-Christ par la Sainte Vierge, cet ordre ne change plus et les dons de Dieu sont sans repentance. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par elle une fois le principe universel de la grâce, nous en recevions encore par son entremise les diverses applications dans tous les états

différents qui composent la vie chrétienne (3). »

Vous savez, N. T. C. F., comment la Vierge Marie fut associée au grand œuvre du salut de l'humanité. Pour devenir des enfants de Dieu, il fallait que nous fussions adoptés par le Père éternel et rachétés par son Fils unique; — adoptés, puisque nous étions « étrangers à Dieu(4)», — rachetés, puisque nous étions « vendus à Satan (5) ». C'est l'amour infini du Père éternel qui nous adopte; ce sont les souffrances de son divin Fils qui nous rachètent. Mais voici qu'au pied de la croix la Vierge Marie intervient à son tour, pour nous engendrer à la vie surnaturelle, en unissant la fécondité de son martyre au martyre de Dieu le Fils.

Cet ineffable mystère, nous le verrons se perpétuer le long des âges. Les docteurs et les théologiens sont unanimes à nous enseigner que Dieu qui est le maître des grâces, qui les distribue comme il lui plait, a réglé que Marie en serait le canal. « Pas une grâce ne descend du cœur de Dieu dans nos âmes qui ne passe par les mains de la Vierge, notre médiatrice (6) ». Ainsi s'exprime saint Bernard, résumant toute la tradition catholique. Et il ajoute que telle est la volonté de Celui qui, ayant donné à son auguste Mère la royauté de la miséricorde, a décrété que tout nous

vint par son ministère (7).

« Tout est donc soumis à l'empire de la Vierge, Dieu lui-même », s'écrie un autre docteur, saint Bernardin de Sienne (8). Sila hardiesse d'un tel langage pouvait étonner quelques esprits, s'il fallait leur démontrer le bel état de choses et la raison de cette efficacité surprenante, attachée à l'intercession de Marie, nous n'aurions qu'à recourir une fois de plus à la lumineuse dialectique de Bossuet, commentant lui-même une parole de saint Bernard : « Afin, dit-il,

Lacordaire.

Sermon sur la fête de la Conception de Marie.

(8) Imperio Virginis omnia famuluntur, etiam Deus.

⁽¹⁾ Oratio justi est clavis cæli (S. Chrysostome).

⁽⁴⁾ Bossuet, Sermon pour la fête du Rosaire, où ces pensées sont magnifiquement développées.

⁽⁵⁾ Ibid.

⁽⁶⁾ Nulla gratia venit de cœlo ad terram nisi per manus Mariæ transeat. (7) Sic est voluntas ejus qui tolum nos habere voluit per Mariam.